

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend à la salle du Sénat;

Et à son retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. George, appuyé par M. Gauthier (*Lac-Saint-Jean*):

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

#### QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon: Que ce qui suit soit ajouté à l'Adresse:

“Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence

- a) persistent à lever des impôts excessifs, accablants et injustes;
- b) se refusent à enrayer le gaspillage et l'extravagance et à diminuer les frais d'administration;
- c) négligent de recourir à des mesures suffisantes pour faire face efficacement à l'inflation et au coût élevé de la vie.”

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en sous-amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à l'amendement:

“La Chambre regrette, en outre, que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas proposé l'institution d'un programme national d'assurance-santé auquel participeraient les provinces.”